

Objet : Inventaire et conservation des instruments scientifiques anciens des lycées et collèges

La circulaire du 5 décembre 1996, parue au bulletin officiel de l'Education nationale appelait l'attention des chefs d'établissements sur la conservation des instruments scientifiques anciens qui constituent un patrimoine d'Etat exceptionnel dont le rayonnement est international.

En 2008, afin de rappeler l'actualité de cette circulaire, le Ministère de l'Education nationale, a confié une mission de sensibilisation à ce patrimoine à Francis GIRES vice-président de l'A.S.E.I.S.T.E (Association de Sauvegarde et d'Etude des Instruments Scientifiques et Techniques de l'Enseignement).

Suite à cette mission, a été créé en mars 2010 un site de l'A.S.E.I.S.T.E (<http://www.aseiste.org>) où l'on trouve dans la partie « INVENTAIRES » un moteur de recherche permettant d'accéder aux patrimoines scientifiques de plus d'une vingtaine d'établissements sous forme de plus de deux mille fiches typologiques avec photographies et gravures.

Nous invitons instamment tous les établissements qui possèdent de tels instruments à participer à ce travail d'inventaire en envoyant des photographies, de la meilleure définition possible, à Francis GIRES (3 rue des chalets, 24000 PERIGUEUX) qui réalisera les fiches correspondantes et auprès duquel il est vivement conseillé de prendre attache pour tout conseil (giresfrancis@free.fr).

Les élèves peuvent, avec profit, comme l'on fait certains établissements, être associés à cette démarche d'inventaire et être amenés éventuellement à réaliser des vidéos de répliques d'expériences comme celles que l'on trouve sur le site de l'ASEISTE.

